

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance du : 4 mars 2024
Président : M. Vincent BUCCINO
Rapport sur : Préavis N° 2024/134
Rapportrice : Mme Armelle DUPASQUIER

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le préavis N° 2024/134 concernant la « Demande d'un crédit de CHF 590'000.– pour l'établissement des études pour la requalification de la route de Divonne »,
ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 590'000.– TTC pour l'établissement des études pour la requalification de la route de Divonne ;
2. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 – *Dépense du patrimoine administratif*, amortissable en 5 ans.

Les conclusions du préavis sont acceptées par 47 oui, 34 non et 3 abstentions.

Pour extrait conforme levé le 5 mars 2024.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

Le Président :



La Secrétaire :